

Objectif : rénover 400 logements

Un local estampillé "Action Cœur de ville" accueille les propriétaires porteurs de projet

Je viens d'acheter un appartement dans le centre ancien et je vais le rénover." Camille Galtier montre l'exemple. L'histoire ne dit pas si le maire va bénéficier du dispositif Cœur de ville mais les propriétaires manosquins qui portent un projet de rénovation peuvent désormais pousser la porte d'un local tout neuf situé au numéro 5 de la promenade Aubert-Millot.

L'idée est d'apporter des conseils dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU). C'est l'association Logiah04 qui est en charge de l'animation du lieu. Manosque peut compter sur des partenaires puissants comme la Banque des territoires, la Région ou encore Action Logement.

Le programme prévoit cinq axes : réhabilitation et restructu-

La Ville espère réhabiliter 20 à 30 logements par an.



La maison du projet Cœur de ville, inaugurée hier, est située au 5 promenade Aubert-Millot.

/PHOTO I.B.

ration pour une attractivité du centre-ville, favoriser le développement économique et commercial, développer l'accessibilité et la mobilité, mettre en valeur l'espace public et le patrimoine et enfin fournir l'accès aux équipements, aux services publics, à l'offre culturelle et de loisirs.

Les propriétaires peuvent bénéficier de subventions pour réaliser des travaux de rénovation de leur logement. Plus de trois millions d'euros seront engagés dans cette opération d'ici fin 2024. Les propriétaires bailleurs ou occupants pourront bénéficier sous condition de revenus. À titre d'exemple,

un propriétaire aux revenus modestes pourra toucher jusqu'à 57 750 euros pour rénover son logement. Manosque a identifié 400 logements à rénover. L'objectif est de parvenir à les réhabiliter à mesure d'une trentaine par an en faisant appel à des investisseurs privés.

"Je salue la volonté de Ma-

nosque de se saisir de ce dispositif", indique Natalie William sous-préfète de Forcalquier. La Ville a pris à bras-le-corps la redynamisation de son centre ancien pour booster le commerce et le logement. L'état est là pour accompagner la volonté des collectivités."

Pour René Massette, le pré-

sident du Département, "Manosque est dans la même situation que Digne. Ces villes souffrent d'un problème structurel avec un taux de pauvreté important. La démographie n'est pas brillante dans les Alpes-de-Haute-Provence." Et le président du 04 d'interpeller Camille Galtier: "Je salue ce désir

10 millions € pour le centre ?

Durant la campagne des Municipales, Camille Galtier, qui avait fait du centre ancien sa priorité absolue, émettait de gros doutes sur les moyens financiers du dispositif Cœur de ville. Il n'a pas vraiment changé d'avis le qualifiant de "paquet cadeau". Désormais aux manettes, le maire de Manosque reconnaît que les démarches sont simplifiées. "J'espère que les Manosquins vont appréhender ce dispositif", indique Galtier qui a monté un dossier pour le plan France Relance. "Il s'élève à 10 millions €, j'espère en obtenir 5 millions € de la part de l'État et la Région". S'il obtient ces financements, ils seront consacrés à l'espace public: rue Grande, les places, le parking Guilhempière, la requalification de Drouille et la liaison vers la gare.

I.B.

de s'attaquer à cette problématique et d'essayer de faire revenir la population dans le centre ancien. Tu as un travail énorme devant toi!"

Toutes les informations et horaires
☎ 04 92 71 02 58 - 06 31 45 37 15 du lundi
au vendredi 9 h - 12 h et 14 h - 17 h.